

# info Parcillonne

LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE PARÇAY-MESLAY

## Focus

Salle Saint Pierre



## évènements

Cérémonie du 8 mai



## divers

Du nouveau à la Bibliothèque



## évènements

Parçay-Meslay  
sous le vent



## tribune

- Bibliothèque municipale p.3
- Voirie p.3
- Conseil municipal des jeunes p.4
- Service enfance jeunesse p.4

## évènements

- Cérémonie du 8 mai p.5
- Borne et coffret électriques p.5
- Club Retraite et Loisirs p.6
- Maisons Fleuries p.7
- Euro de football p.7
- Agenda p.7

## dossier

- Budget municipal 2016 p.8-9
- L'urbanisme en questions p.10-11

## divers

- Focus sur la Salle Saint Pierre p.12
- Voisins vigilants p.13
- Location de la Salle des fêtes p.13
- Mutuelle santé p.13
- Allée des Charmes p.14
- Exposition p.14
- Les NAP p.15
- Retour des hirondelles p.15
- ALSH p.16
- Nouveaux arrivants p.16
- Indiscrétions p.16

Bulletin gratuit.  
Parution : JUIN 2016

### Directeur de la publication :

Bruno FENET

Rédaction : Aurore MALLET,

Mairie de Parçay-Meslay

Photographies : Mairie de Parçay-Meslay, RIAGE, Phovoir, Fotolia

Conception : Projectil - 02 47 20 40 00  
projectil@projectil-sogepress.fr

La Municipalité de Parçay-Meslay remercie tout particulièrement les annonceurs qui ont permis la réalisation de ce bulletin municipal. Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et ne sauraient engager notre responsabilité. Vente interdite. Tous droits d'utilisation ou de reproduction de la maquette de ce bulletin restent la propriété du concepteur.

## Chères Parcillonnes, chers Parcillons.

Dans un contexte national d'abord perturbé par les risques d'attentats, les grèves à répétition, les différents blocages de nos raffineries, des distributions de carburant et enfin les inondations..., ayons une pensée pour nos vignerons parcillons durement touchés par le gel au matin du 27 avril. Après des années difficiles où le manque de récolte s'est fait sentir, c'est une grande partie du millésime 2016 qui a d'ores-et-déjà été anéanti. La vigne est une des identités fortes de notre commune et nos viticulteurs les artisans de notre paysage... Bon courage à eux.

Malgré la mobilisation des élus, des parents d'élèves et des enseignants, nous subirons la **fermeture d'une classe à l'école élémentaire** lors de la prochaine rentrée de septembre. Ceci est la conséquence d'une **baisse de près de 20% des élèves en 10 ans**. C'est la raison pour laquelle les élus de la majorité ont déployé depuis 2014 une politique volontariste pour l'accueil de jeunes familles afin d'inverser la courbe du vieillissement de notre population. Cette baisse se fait aussi ressentir dans la fréquentation de notre centre de loisirs et c'est la raison qui amène à une fermeture de deux semaines en août prochain.

En ce début d'année plusieurs gros chantiers sont en cours : le doublement de la surface du **hangar des services techniques**, l'achèvement de l'enfouissement des réseaux aériens de l'**allée des Acacias**, la placette de retournement de l'**allée des Charmes**, le début des travaux pour la réalisation du **giratoire de l'entrée nord-ouest du bourg**, la mise en place du **bungalow pour les associations** et les travaux d'études et d'architecture pour la **restructuration de la salle Saint-Pierre**. Pour cette dernière qui appartient à l'APEP (Association Parcillonne d'Éducation Populaire), la signature d'un **bail emphytéotique de 65 ans** permet à notre collectivité de réaliser ces travaux importants avec l'assurance d'une jouissance d'occupation sur le long terme.

A partir du 18 juillet et pour une durée de 3 mois, la rue de la Mairie sera particulièrement impactée par deux gros chantiers. Au nord-ouest, la réalisation du giratoire et au sud-est, du rond point du pressoir à la rue du Clos avec le remplacement du réseau principal d'assainissement collectif. A l'avance, merci pour votre patience et pour ces désagréments passagers qui n'ont d'autres raisons que la sécurité et notre bien-être

Dans quelques jours, et c'était le souhait de vos élus, l'accueil de la Mairie sera partagé avec l'**Agence Postale Communale**. Nous prenons le relais de la Poste avec un service à la population qui sera doublé au niveau des horaires par rapport à aujourd'hui.

Comme vous pouvez le constater, chers Parcillonnes, chers Parcillons, sans augmenter la pression fiscale et malgré la baisse des aides de l'État (- 221 336 € en 3 ans), nous réussissons, grâce à une saine gestion financière, à poursuivre nos réalisations d'investissement et permettre ainsi la poursuite de la qualité de vie au sein de notre commune.



Le Maire  
Bruno FENET

*Bia à vous*

*Bruno FENET*

## Un nouveau bénévole à la Bibliothèque Municipale

Guillaume Saporta, en formation pour devenir auxiliaire de bibliothèque (titulaire de nombreux diplômes), a proposé ses services bénévolement à la Bibliothèque Municipale tous les mardis pour renforcer l'équipe et conseiller les abonnés. Passionné de lecture, il est très pointu sur les documentaires, une nouvelle corde à l'arc de la bibliothèque ! N'hésitez pas à le solliciter pour vos recherches.

► **Brigitte ANDRYCHOWSKI**  
Adjointe Communication et Événementiel

Horaires de la Bibliothèque  
Municipale :  
Mardi 16h-19h  
Mercredi 14h-18h30

## Voirie : un budget nécessaire

**Qu'il ne soit pas question d'argent entre nous ! ... Mais nous n'en parlerons jamais assez.**

En effet, l'entretien, la sécurité des installations, le chauffage ou encore les espaces verts n'ont pas de prix pour le bien être des Parcillons.

L'équipe municipale doit veiller à ce que les locaux ou les installations ouvertes au public, soient toujours en état réglementaire et sécuritaire pour répondre à un usage sans risque. Pour cela nos installations de toutes sortes sont contrôlées par des bureaux de contrôle agréés par l'Etat.

Les utilisateurs de nos bâtiments ont également le droit à des locaux dotés d'un confort minimum et avant tout du chauffage en hiver, même si la température constante reste toujours trop haute ou trop basse en fonction de chaque activité.

Enfin, chacun d'entre nous aime à se déplacer en utilisant des espaces publics et un réseau routier majoritairement en bon état, des espaces verts entretenus et des trottoirs dés herbés, même si là encore on oublie que Parçay-Meslay est avant tout une commune rurale.

Les montants de ce maintien en bon état représentent une partie non négligeable de notre budget.

Si ce poste est inévitable, les Parcillons doivent garder à l'esprit qu'il représente chaque année la réalisation d'un projet important.

### Quelques exemples pour bien imaginer ce propos :

- Les dépenses en prestation de contrôles obligatoires par des prestataires agréés, s'élèvent à plus de 15 000 € par an. Ce montant ne comprend pas le coût des réparations pour pallier les défauts détectés. Imaginez, les panneaux de basket et leurs systèmes de relevage ont subi cette année une vérification d'un montant de 850 € et les travaux qui s'en suivirent ont coûté 2800 € sans compter les moteurs nouvellement installés (5 000 €).
- Le balayage des rues nous coûte 11 000 € par an.



- L'entretien des espaces verts des zones d'activité, les fossés et la taille des divers végétaux de la commune englobent 77 000 €.
- Un entretien routier une fois par an, pour éviter que les fissurations des chaussées ne s'aggravent avec l'hiver coûte en moyenne 13 000 €.
- L'entretien des terrains de foot 11 000 € par an.

La réparation d'une entrée charretière pour accéder à votre propriété, coûte en moyenne 300 €. Un miroir de sécurité en sortie de votre terrain coûte un peu plus de 500 €.

La liste des frais de fonctionnement récurrents ou des investissements incontournables est encore longue. Chacun d'entre nous s'est posé au moins une fois la question sur ce que devenait la part communale de sa "participation fiscale à la vie de la collectivité"... vous avez aujourd'hui une partie de la réponse.

► **Roland LESSMEISTER**

Adjoint Infrastructures et Bâtiments

## Conseil Municipal des Jeunes

Le 1<sup>er</sup> Conseil Municipal des Jeunes s'est tenu le 30 avril dernier en présence des élus jeunes, de Monsieur le Maire, d'élus et de parents.

Bruno Fenet a tout d'abord félicité les jeunes élus, puis rappelé l'importance de leur mandat, qui est d'un an renouvelable, et leur participation aux diverses manifestations communales.

Il a aussi rappelé aux jeunes élus leur mission au service de la population pour travailler sur des projets d'intérêt général et non pour les intérêts particuliers (ce qui est interdit et puni par loi).

Suite à cette présentation de leurs droits et de leurs devoirs, les élus-jeunes ont débattu et voté leur tout premier projet, présenté par Maëva Virard, Maire Jeune, qui a précisé devant tous les conseillers jeunes qu'une inscription budgétaire est prévue.

› Anna Foucaud

Conseillère Municipale Déléguée



## Service enfance jeunesse

Une commission menus a eu lieu le lundi 21 mars 2016 en présence de la société Restauval, de représentants de parents d'élèves et de l'école, des élus et du personnel de restauration.

La première participation des enfants élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est à noter, ils ont travaillé en amont lors des réunions pour préparer la commission menus. Celle-ci est un des éléments d'une politique de qualité, transparente et organisée

autour des repas. Son rôle est d'instaurer la confiance par la communication entre les usagers et la société de restauration.

Le meilleur indicateur de son efficacité est l'amélioration de la satisfaction des usagers et du personnel.

Cette volonté d'échanges constructifs va permettre à la société Restauval de correspondre aux besoins et de répondre aux attentes tout en tenant compte des contraintes techniques, diététiques et

### INDISCRETIONS

Du nouveau sur le site web ! Dès le début du mois de juillet retrouvez les nouvelles pages du service enfance-jeunesse [www.parcay-meslay.fr](http://www.parcay-meslay.fr)



financières. Lors de la première commission, les remarques et suggestions proposées par les parents avaient été prises en compte. Nous avons examiné les menus d'avril à août 2016 et échangé sur des améliorations possibles concernant la globalité du service de la restauration.

Ainsi il sera proposé aux enfants un yaourt ou un fromage, des coupelles pour manger les petits suisses qui ont du papier et des fruits coupés pour éviter le gaspillage.

Les membres du CMJ ont bien participé à la réunion. Il leur a été proposé de réaliser des affiches ou autres supports à destination des autres enfants pour les informer et lutter contre le gaspillage.

› Flore MASSICARD

Adjointe Enfance-Jeunesse

## Cérémonie du 8 mai

A l'occasion de la commémoration du 71<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, Monsieur Claude Padeloup s'est vu décoré de la médaille de la Reconnaissance de la Nation pour la Guerre d'Algérie lorsqu'il était alors chauffeur d'automitrailleuse. C'est le Major Grisier, aujourd'hui à la retraite mais toujours correspondant de la Base aérienne 705 pour les jeunes, qui lui a remis cette distinction, un honneur qui suscite considération, respect et émotion.

La cérémonie a aussi été marquée par la présence de quelques enfants élus au Conseil Municipal des Jeunes (accompagnés de leurs parents) venus déposer, au pied du Monument aux Morts, les flammes de l'espoir. Cette action a été menée avec les Anciens Combattants, fiers de voir de jeunes Parcillons perpétuer le devoir de mémoire. La cérémonie s'est clôturée par le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.



Monsieur Claude Padeloup s'est vu décoré de la médaille de la Reconnaissance de la Nation pour la Guerre d'Algérie



## Pour être branché

Mercredi 13 avril, le président du SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire), Jean-Luc DUPONT, est venu à Parçay-Meslay remettre le coffret mobile "foires et marchés" remporté par Bruno FENET lors d'un tirage au sort pendant le congrès des Maires à Tours. Ce fut aussi l'occasion d'inaugurer la borne de recharge de véhicules électriques située place de l'église et active depuis ce début d'année.

Ce coffret mobile a pour but d'alimenter électriquement des appareils de foires, marchés, spectacles et autres. Il peut être utilisé à l'intérieur comme à l'extérieur et se branche exclusivement sur les bornes de recharge des véhicules électriques. Il permettra l'alimentation des véhicules des commerçants du marché hebdomadaire de la commune (chaque vendredi matin) mais rendra aussi possible l'alimentation électrique des stands lors des diverses animations de la commune (la prochaine en date ? la fête du village le 18 juin !).



Monsieur Fenet et Monsieur Dupont devant la borne de recharge de véhicules électriques et le coffret mobile "foires et marchés"

**PETIT MÉMO :** les infrastructures de recharge pour véhicules électriques sont accessibles à tous et compatibles avec tout type de véhicule électrique et hybrides. L'accès au réseau s'effectue après inscription sur [www.virtaev.fr](http://www.virtaev.fr).

## Le Club Retraite et Loisirs a 40 ans !

Créé en 1976 à la faveur de la galette des rois, il a évolué depuis, s'est étoffé et renouvelé. Actuellement 140 adhérents choisissent leurs activités selon leurs affinités, certains préférant les sorties, les voyages, d'autres sont "locataires" réguliers de la Salle Saint Pierre pour la belote ou le tarot ; quant aux "fanas" de la pétanque, ils préfèrent leur terrain "boulodrome", surtout depuis la création d'un "chalet" confortable et sympathique dont ils sont les premiers utilisateurs.

### Les activités de 2015 :

- **L'hebdomadaire régulier** : la belote et le tarot le mardi après-midi, la pétanque le lundi et le jeudi. Le club a aussi organisé 3 concours de belote (très fréquentés avec des lots attrayants)
- **L'assemblée générale** est toujours agrémentée de la galette des rois qui réunit le maximum d'adhérents. Le Bureau vous convie chaque année à **deux repas, un d'été, un d'hiver et organise un réveillon le 31 décembre**.

Deux autres repas sont spécifiques aux boulistes "entre amis".

Le club adhère également à des **activités interclubs** qui permettent d'élargir le champ des amitiés ou même d'être sélectionnés pour d'autres concours.

En 2015, une **journée détente** dans le

Perche "le cochon grillé" en avril a connu le succès : une visite de cidrerie, la fabrication de Calvados (et dégustation !) avec au final un après-midi dansant.

Ce fut aussi l'année où la **fête de l'amitié** (annuelle) a eu lieu à Nouzilly. Que dire du **grand voyage de septembre** aux Baléares ? Départ en avion de Nantes pour Majorque : soleil radieux, grand hôtel, balades en mer, lac souterrain impressionnant et découverte de l'île.

Chaque année, **en novembre**, le club s'inscrit au spectacle de l'espace Malraux, spécifique aux aînés : en 2015, il s'agissait des chanteurs et danseuses des îles Polynésiennes...

Après quoi, il y a la "journée récréative" de "Noël avant Noël" (nombreux sont les inscrits) avec orchestre et spectacle comique à Beaumont-en-Veron.

### Les projets

En 2016 les projets ne manquent pas avec en tête le **voyage du 17 mai** qui fut un succès: la route de la sardine à St Gilles-Croix-de-Vie (buffet marin, petit train touristique, usine à sardines, humoristes, chanteurs, élection de "Miss Sardine" et thé dansant... Quel programme !)

Cette année, la fête de l'amitié est à Bridoré le **27 mai** ; les amateurs regardent ou participent à l'interclub de pétanque à Monnaie le **7 juin**.

Et **du 8 au 13 juillet**, le grand voyage "Sud-Ouest authentique spécial saveurs" emmènera les adhérents inscrits dans une véritable croisière sur la Garonne.

Pensez déjà aussi au spectacle à Malraux dont le thème en **Novembre** sera l'Acadie.

Vous avez un échantillon de ce que propose le Club Retraite et Loisirs et il n'est pas exhaustif.

**N'hésitez pas à vous renseigner** (permanence Salle Saint-Pierre tous les mardis après-midi). N'hésitez pas non plus **à vous inscrire**, le tarot et la belote ne demandent qu'à s'étoffer et les journées ou voyages méritent le déplacement.



## Concours des Maisons Fleuries

Comme à l'accoutumée le concours des maisons fleuries est organisé par la municipalité. Le jury (composé d'élus, d'employés municipaux et de volontaires) fera le tour de la commune début juillet afin de repérer les plus belles compositions, les espèces rares, etc visibles depuis l'espace public.

Afin de pouvoir être retenus, **les fleurissements doivent être visibles de la rue et deux catégories sont inscrites : les petites et les grandes surfaces.**

Nous connaissons votre créativité et votre goût du fleurissement, aussi nous ne doutons pas que vous serez nombreux à tenter de nous éblouir. Les lauréats du concours seront récompensés lors de la cérémonie des maisons fleuries organisée par la municipalité.



## AGENDA

### Célébration du 14 juillet

Parçay-Meslay fêtera dignement notre fête nationale.

**Au programme :**

7h00 : Réveil en fanfare par la société musicale

Journée animée par Les Fêtes Parcillonnes dans le Parc Saint-Pierre

Dès 19h00 : Sur réservation les Fêtes Parcillonnes vous permettent de vous restaurer sur place.

Vers 21h30 : aubade et distribution de Lampions

Embrasement de la Bibliothèque

Défilé vers le terrain de football

Tir du feu d'artifice depuis les terrains de football

Bal populaire animée par "Les Fêtes Parcillonnes" dans le Parc Saint-Pierre.

**Nous vous demandons votre indulgence sur les horaires, la nuit noire étant plus efficace pour tirer un beau feu d'artifice !**



## L'euro de football

Pour suivre en toute convivialité et en toute ferveur l'Euro de football 2016 qui a lieu en France, la municipalité a décidé de diffuser le match d'ouverture du 10 juin et la finale du 10 juillet dans la salle des fêtes. On vous attend pour soutenir l'équipe de France !

## La semaine Bleue

**Du 3 au 9 octobre se tiendra pour la 3<sup>ème</sup> année à Parçay-Meslay la semaine bleue "A tous âges : faire société"**

L'objectif de cette manifestation est de valoriser la place des retraités dans la société et de favoriser les relations intergénérationnelles.

C'est le sens du message que la Semaine Bleue 2016 souhaite véhiculer au travers des manifestations qui se développeront tout au long de ce temps fort de sensibilisation sur les diverses facettes du vieillissement et des rapports entre les générations. Le programme de cette semaine s'annonce

plein de découverte avec pour commencer le 4 octobre, de 9h à 12h l'intervention de l'association prévention routière qui se tiendra dans la salle des fêtes.

Le programme sera mis en ligne sur le site internet de la commune début septembre 2016.

Programme et inscription lors du **repas du CCAS le 1<sup>er</sup> octobre prochain.**



### Le forum des associations

Le forum des associations se tiendra le samedi 3 septembre au gymnase de 10h00 à 16h30, vous pourrez y glaner de précieux renseignements mais aussi vous inscrire directement auprès de bon nombre d'associations parcillonnes fidèles au rendez-vous.

# Le budget municipal 2016

Le budget 2016, validé par le Conseil Municipal du 17 mars s'inscrit dans la continuité de l'ambition communale :

- Préserver la santé financière de la Commune sans augmenter la pression fiscale sur les Parcillons.
- Gérer une commune est un exercice qui relève du juste équilibre entre recettes et dépenses

Recettes prévisionnelles  
(Investissement + Fonctionnement)  
**5 335 792 €**



## Les Recettes

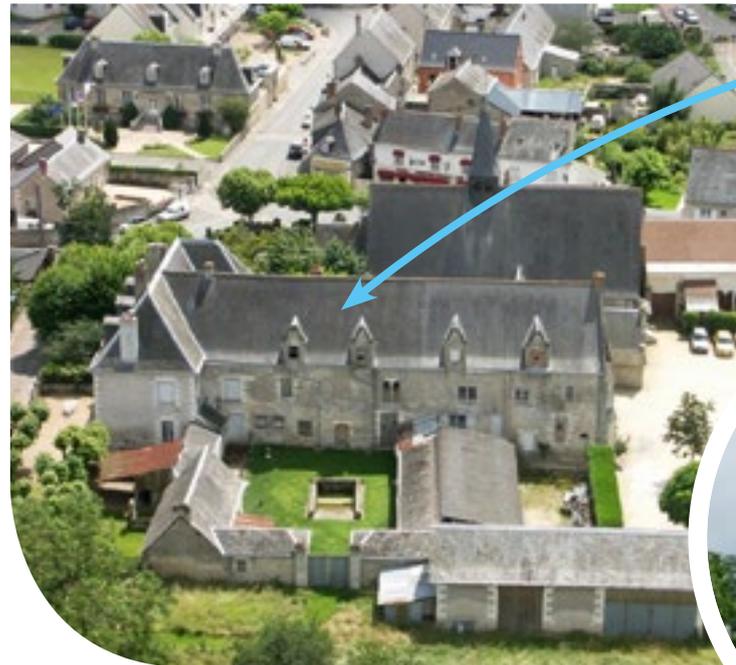
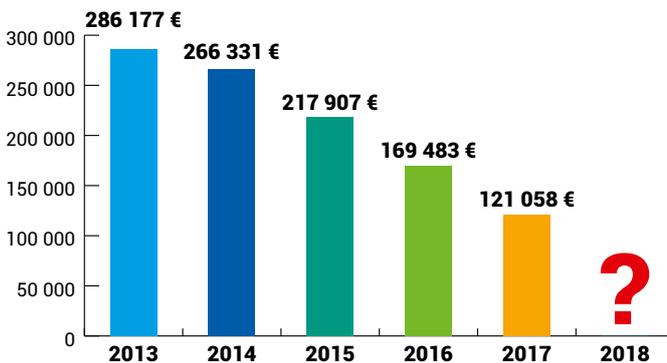
### Investissement + Fonctionnement

Excédent antérieur reporté n-1	858 202 €
Autofinancement	754 450 €
Emprunts	500 030 €
Subventions d'équipement	65 560 €
Amortissements	61 100 €
Récupération T.V.A	170 000 €
Taxe d'aménagement	15 000 €
Produits des services	261 970 €
Travaux en régie	40 000 €
Impôts et Taxes	2 212 800 €
Produits exceptionnels	83 200 €
Remb. charges personnels	16 300 €
Dotations et Participations	252 000 €
Autres produits	45 180 €

Grâce à une gestion rigoureuse, la commune a e de maîtriser ses dépenses quotidiennes, tout nécessaires à son

Malgré une dotation globale de fonctionnement

### Dotation globale de fonctionnement



### Au regard de cette gestion stricte,

La situation économique nationale étant difficile, la commune a donc décidé de ne pas augmenter la fiscalité afin de ne pas pénaliser davantage les ménages, et de maintenir à leur niveau les taux en vigueur depuis 2009

Pour cette année 2016, les taux des trois taxes sont maintenus et s'élèvent à :

Taxe d'habitation :	<b>13,32 %</b>	Moyenne communes alentours :	16,30%
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	<b>17,12 %</b>	Moyenne communes alentours :	19,76%
Taxe foncière sur les propriétés non-bâties :	<b>38,34 %</b>	Moyenne communes alentours :	41,02%

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement (le quotidien)  
**2 911 450 €**  
 +  
 dépenses prévisionnelles d'investissement (les grands travaux)  
**2 424 342 €**



enregistré des résultats positifs qui lui permettent en maintenant les travaux d'investissements en développement.

et qui diminue pour 2016 ramenée à 170 000 €.



Allée des Acacias



### La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement baissent de près de 5 % et s'élèvent à près de 3 millions d'euros afin de préserver les marges de manœuvres financières et d'exclure le recours à la fiscalité.

> **Les dépenses :**

Charges à caractère général	<b>819 409 €</b>
Charges de personne	<b>974 000 €</b>
Autres charges de gestion	<b>207 636 €</b>
Charges financières	<b>90 480 €</b>
Charges exceptionnelles	<b>4 375 €</b>
Opération d'ordre de transfert	<b>61 100 €</b>
Virement section d'investissement	<b>754 450 €</b>

### La section d'investissement

**Un budget d'investissement ambitieux et réaliste**

Il s'élève à 2 424 342 euros et permettra notamment au :

remboursement du capital de la dette	<b>363 315 €</b>
travaux en régie	<b>40 000 €</b>
frais d'études d'urbanisme (PLU, ...)	<b>76 000 €</b>
acquisition diverses terrains	<b>45 000 €</b>
Frais étude ZAC de la logerie	<b>25 500 €</b>
Acquisition logis seigneurial	<b>515 000 €</b>
Voirie (rond-point entrée de bourg, Allée des Acacias, des Charmes et divers...)	<b>439 110 €</b>
Bâtiments scolaires (mise aux normes Accessibilité et travaux divers)	<b>29 750 €</b>
Bâtiments divers (Orangerie, S.D.F...)	<b>75 950 €</b>
Bâtiment service technique	<b>287 600 €</b>
Réhabilitation Salle St Pierre	<b>101 500 €</b>
Mise aux normes accessibilité Mairie	<b>50 250 €</b>
Achats ( mobiliers, matériels, informatique)	<b>89 600 €</b>
Divers	<b>285 767 €</b>



La commune va financer toutes ces opérations grâce, entre autres, à son autofinancement de **754 450 €**, transféré à la section d'investissement. Ce montant permet l'autofinancement d'une partie des travaux d'investissement qui sera complété par un recours à l'emprunt pour financer l'acquisition du Logis Seigneurial.

> **Christine FONTENEAU**  
 Adjointe aux finances

# Un nouveau PADD pour Parçay-Meslay

Le Plan d'Aménagement et Développement Durable (PADD) ou comment poursuivre le développement de Parçay-Meslay tout en préservant son âme de village.

Le PADD exprime les objectifs de la commune en matière d'aménagement et d'urbanisme pour la période 2017-2030. Il fait suite à un état des lieux approfondi et propose de poursuivre le développement démographique de la commune qui a connu un ralentissement durant la dernière décennie lequel a conduit, entre autre, à la fermeture de trois classes du groupe scolaire des Néfliers. Les élus se sont fixé l'objectif de franchir le cap des 3 000 habitants à l'horizon 2029-2030, ce qui suppose la construction annuelle de 26 logements. Les quelques terrains constructibles encore disponibles sur la commune n'y suffiront

pas et l'essentiel du programme sera réalisé grâce à la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) de Logerie qui se situera derrière La Commanderie en direction du cimetière. Ce futur quartier est une opportunité à saisir pour réorganiser le cœur du village autour de l'église, de la mairie et de sa rue commerçante et de mettre ainsi en valeur notre patrimoine bâti.

Par ailleurs les élus souhaitent conforter l'activité économique du territoire. Cela passe par la protection du terroir agricole et viticole déjà protégé en grande partie par la ZAP (Zone Agricole Protégée). Il faut être vigilant pour permettre aux agriculteurs de pouvoir continuer à se développer. L'arrivée de nouveaux habitants devrait également conforter et développer les commerces et services de proximité. Tout ce

développement devra se faire dans le respect de nos espaces agricoles et naturels (particulièrement les espaces boisés). Nous sommes tenus de limiter la consommation foncière avec pour conséquences la densification du centre bourg et l'arrêt à terme de l'extension des écarts (La Mulocherie et la Quillonnière).

Le développement des voies douces et des transports en commun en alternative aux déplacements en voiture seront aussi une priorité.

La traduction règlementaire du PADD est désormais en cours. Elle consiste à permettre la mise en œuvre du projet de développement sous la forme d'un plan de zonage et de son règlement.

» Nicolas STERLIN

Adjoint à l'urbanisme, aux associations et à l'environnement

**AXE 1 : PLACER AU CŒUR DU PROJET LA PROTECTION ET LA VALORISATION DES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES DE PARÇAY-MESLAY**

-  S'orienter vers une insertion paysagère des espaces d'activités plus satisfaisante et permettant de refléter une image plus qualitative de Parçay-Meslay
-  Veiller à une intégration paysagère satisfaisante des constructions, toute vocation confondue, dans les paysages urbains et les grands paysages.
-  Maintenir des perspectives paysagères qualitatives sur le patrimoine architectural emblématique de la commune (1) Grange de Meslay, (2) église Saint-Pierre et logis seigneurial
-  Maintenir depuis le bourg les cônes de vues valorisants sur les paysages viticoles et boisés du territoire
-  Protéger les corridors écologiques que sont la vallée de la Bidoire et l'ensemble constitué des bois de la grange de Meslay et des bois de la Gibellerie et ceux existants en milieu urbain à hauteur des bois de Château Gaillard et des petits vallons adjacents, corridors écologiques participant également de la qualité des paysages
-  Permettre la mise en valeur du bâti ancien rural et urbain dans le respect des caractéristiques architecturales traditionnelles de ce dernier et encourager sa réappropriation en ouvrant assez largement le changement de destination

**AXE 2 et 3 : FRANCHIR LE CAP DES 3000 HABITANTS À L'HORIZON 2030 EN PRIVILÉGIANT UN DÉVELOPPEMENT URBAIN FAVORABLE À LA VALORISATION ET À LA RÉVITALISATION DU CENTRE-BOURG**

-  Permettre l'accueil de nouvelles constructions, la réhabilitation du bâti existant et la réappropriation du logement vacant au sein des agglomérations du bourg et des hameaux de la Mulocherie et de la Quillonnière en affirmant un arrêt des extensions linéaires sur les espaces agricoles et naturels
-  Le Logis, principal site de densification à vocation dominante d'habitat à organiser harmonieusement avec le centre ancien
-  Extension à vocation dominante d'habitat projetée à la Logerie
-  Permettre une évolution modérée du bâti existant dans l'espace rural (extension mesurée, changement de destination...) afin de ne pas nuire à son caractère ancien et protéger l'activité agricole d'une diffusion du bâti

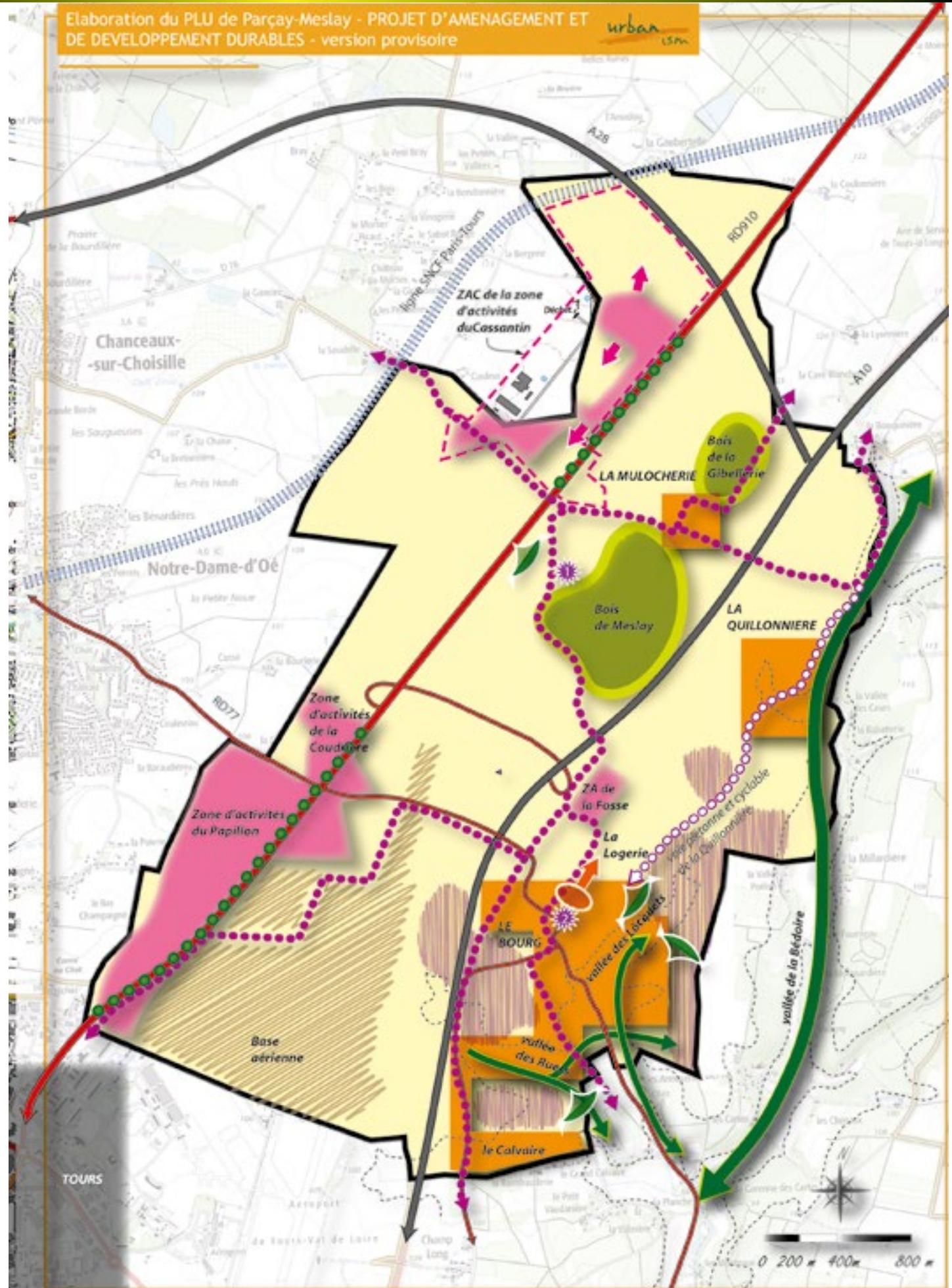
**AXE 4 : PROMOUVOIR UNE ÉVOLUTION QUALITATIVE DES ATOUTS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE**

-  Permettre l'implantation de nouvelles activités agricoles dans l'espace rural et conserver des latitudes de développement aux exploitations existantes à l'exception des espaces agricoles et viticoles présentant un intérêt paysager majeur qu'il convient donc de préserver de toute urbanisation nouvelle
-  Encourager la diversification de l'activité agricole et le développement de l'agrotourisme
-  Porter l'accent sur une densification qualitative des espaces d'activités préexistants (accessibilité, offre en stationnement, intégration paysagère...)
-  Optimiser les espaces encore disponibles en extension au sein du périmètre existant de la zone d'activités du Cassanin davantage dans un esprit de "quartier" d'activités que de "zone" d'activités : réflexion sur la densification, création de parkings mutualisés, aspects architecturaux harmonisés, aménagement de véritables espaces publics, insertion paysagère...

**AXE 5 : ENCOURAGER LE RECOURS À DES MODES DE TRANSPORTS ALTERNATIFS À LA VOITURE**

-  Grâce à l'accueil d'une population nouvelle dans des proportions importantes, atteindre un poids de population suffisant, pour justifier du maintien et du développement d'un réseau de transports collectifs efficace
-  Se rattacher à la stratégie du Plan Vélo de l'Agglomération Tourangelle avec une réflexion sur les moyens de rabattements sécurisés à mettre en œuvre vers les principaux pôles d'équipements et de transports collectifs de Tours ainsi que vers Rochecarbon, Chanceaux-sur-Choisilles et Monnaie et réfléchir à l'aménagement d'un parc de co-voiturage

Elaboration du PLU de Parçay-Meslay - PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES - version provisoire





Signature du bail entre Monsieur le Maire, le président de l'APEP, Monsieur Delagarde, en présence de Maître Touraine, de Mesdames Andrychowski (adjointe), Narcy (conseillère municipale) et de Monsieur Lessmeister (adjoint).

La Salle Saint Pierre est indispensable à l'animation de la vie de Parçay-Meslay et refuser cette seule solution aurait abouti à la fermeture de la Salle au regard de son état, de sa consommation énergétique mais aussi de ses carences réglementaires.

### Concrètement où en est le projet de la Salle Saint Pierre ?

Après la présentation d'une première esquisse, le Maire et ses adjoints puis la commission Infrastructure à son tour, ont émis des remarques afin d'adapter au plus près le projet aux besoins des utilisateurs. Une nouvelle esquisse en cours d'amélioration sera présentée une nouvelle fois prochainement à la commission Bâtiment. Viendront ensuite la réalisation des plans, la demande de permis de construire et l'avis des Architectes des Bâtiments de France, la réalisation des documents de marché et la consultation des entreprises.

Sans retard, l'ouverture du chantier est prévue avant la fin de l'année pour une livraison à la rentrée 2017.

Même si beaucoup regrettent le passé, nous n'en sommes plus à l'époque où les associations étaient obligées de creuser elles-mêmes leurs locaux !

Image d'archive de Monsieur Didier Gallard



## Focus sur la Salle Saint Pierre

### Démolition et reconstruction ? Réhabilitation ?

La décision de restaurer la Salle St Pierre plutôt que de la reconstruire a fait débat. Pour les membres de l'opposition, une reprise à moindre coût semblait être un manque d'ambition ; "il valait mieux reconstruire une salle de prestige ouverte sur son parc comme nous l'avons envisagé...".

A une époque comme celle que nous traversons, où l'avenir financier de nombreuses communes de France semble incertain, les municipalités sont responsables d'une gestion rigoureuse et adaptée à leurs possibilités, mais aussi à la demande des administrés en rapport avec leur politique de maintien en état de l'ensemble de leur patrimoine.

**L'ambition aujourd'hui ne se mesure pas à la démesure du projet mais au contraire à sa juste mesure et également à la pérennité de la collectivité qui le porte.**

Parçay-Meslay n'échappe pas à cette règle et les choix qui ont orienté les élus responsables de notre majorité, ont été guidés par la volonté sans faille de préserver l'avenir financier de notre commune qui va connaître des investissements lourds dans la prochaine décennie et par le souci de développer un projet répondant précisément à la demande des Parcillons dans leur ensemble et pas seulement à celle

d'une entité ou d'une autre. Dans les choix qui ont guidé la décision de réhabilitation, notre équipe n'a pas oublié la restauration du patrimoine communal rendue incontournable par l'état dans lequel nos bâtiments ont été trouvés au début de notre mandat. L'existence de la salle des fêtes déjà assez vaste pour une commune comme la nôtre, et fait ainsi de la salle Saint Pierre une réponse aux besoins intermédiaires.

### La propriété de la Salle Saint Pierre aussi en question !

La condition indispensable pour engager tout investissement sur un bâtiment est d'en avoir les droits de propriété. La Salle des Parcillons ne nous appartient pas et son propriétaire n'est actuellement pas vendeur. La seule solution intermédiaire nous permettant d'obtenir ces droits était la signature d'un bail emphytéotique de 65 ans, préservant l'appartenance du bien à son propriétaire tout en nous attribuant des droits suffisants pour construire ou modifier.

**Après une négociation équilibrée, les précautions légales pour garantir nos intérêts ont été prises auprès du notaire qui accompagne la commune depuis de nombreuses années.**

## Participation citoyenne, dispositif "voisins vigilants"



Le label Voisins Vigilants (V.V.) est un concept que chacun peut mettre en place et la Participation Citoyenne est un dispositif qui agit en étroite collaboration avec la gendarmerie.

### Comment cela fonctionne-t-il ?

Le Voisin Vigilant est celui qui dans son quartier agit en citoyen et peut repérer un fait inhabituel mineur ou majeur qui le met en alerte, il transmet l'information à son référent.

Le référent et seulement lui, transmettra l'information au correspondant de la gendarmerie. Ce dernier informera les référents des problématiques en cours (vols, repérages etc) afin que les V.V. restent en alerte.

**IL EST BIEN ÉVIDENT QUE SI UN VOISIN VIGILANT VOIT UN VOL SE COMMETTRE DANS SON QUARTIER IL FAUT IMMÉDIATEMENT FAIRE LE 17.**

Deux réunions ont déjà eu lieu, à l'issue desquelles deux référents et un certain nombre de V.V. se sont déclarés. Vous pouvez, vous aussi, vous inscrire au dispositif directement auprès de la Mairie. Plus le réseau sera grand, plus le "maillage" sera efficace.

Une convention a été approuvée lors du Conseil Municipal du 16 juin entre la gendarmerie nationale et la Commune.



**Si vous êtes intéressés merci de remplir ce formulaire et de le retourner en Mairie**

### DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Email : .....@.....

Téléphone : .....

## Location de la Salle des fêtes

Des imprimés de réservation et des conventions de location sont à la disposition du public au secrétariat de la Mairie annexe ou sur internet

DUREE	COMMUNE	HORS COMMUNE
Du samedi au dimanche 2h00 <sup>(1)</sup>	350 €	500 €
Tarif Week End	450€	650 €

PAIEMENTS	COMMUNE	HORS COMMUNE
Caution et paiement à la remise des clés	500 €	500 €
Nettoyage (Chèque restitué si la salle est rendue en bon état après constatations par la municipalité)	90 €	90 €

<sup>(1)</sup> Salle rendue propre le dimanche à 2h00

Clauses d'annulation sur [www.parcay-meslay.fr](http://www.parcay-meslay.fr)

## Mutuelle santé qu'en est-il pour vous ?

Aujourd'hui, 4,5 millions de Français n'ont plus accès à une couverture de frais de santé et bien d'autres se couvrent à minima par manque de moyens financiers.

Les causes sont multiples : précarité, isolement, pouvoir d'achat en baisse, montant et revalorisation des pensions de retraite, chômage, difficulté d'accès au premier emploi...

Les contrats collectifs en entreprises donnent aujourd'hui une réponse destinée uniquement aux salariés (CDI temps pleins). Qu'en est-il pour les autres salariés ? Les commerçants ? Les professions libérales ? Les artisans ? Les retraités ? Les demandeurs d'emplois ? Les étudiants ? et autres...

C'est pour répondre à ces problématiques que nous, élus, souhaitons mener une enquête auprès de nos administrés afin d'étudier l'opportunité d'une mutualisation sur Parçay-Meslay pour un regroupement d'une seule mutuelle à des prix compétitifs, "seriez-vous intéressé par une mutualisation d'une couverture santé ?"

› Anna Foucaud

Conseillère Municipale Déléguée en charge des Aînés.

**Si vous êtes intéressés merci de remplir ce formulaire et de le retourner en Mairie**

### ENQUÊTE MUTUELLE SANTÉ

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Email : .....@.....

Téléphone : .....

## Fin des travaux allée des Charmes



La réalisation de la placette de l'allée des Charmes arrive à son terme.

Il en était question lors du mandat précédent, des permis de construire avaient été accordés et les nouveaux résidents du bout de cette allée ne pouvaient accéder correctement chez eux.

Aujourd'hui, la placette de l'allée des Charmes est désormais achevée.

Les contours du projet ont été tracés, ils ont reçu l'agrément de notre communauté d'agglomération pour les espaces nécessaires aux manœuvres des véhicules poids lourds, les accès aux propriétés ont été réalisés et des soutènements originaux ont été installés pour soutenir les terrains encaissés. ERDF est intervenu pour remplacer des poteaux, support d'une ligne électrique renforcée. Enfin, le revêtement de la chaussée a été réalisé (coût de l'opération environ 53 000 € pour la maîtrise d'œuvre, les travaux et la coordination de sécurité).

## Fourrière animale

Au 1<sup>er</sup> juillet prochain, la fourrière animale gérée par Tour(s) plus ouvrira ses portes à Larçay, (celle de Luynes sera donc fermée). La nouvelle fourrière, équipée de 24 box pour chiens, intégrera aussi une chatterie d'une vingtaine de places, ainsi qu'un espace dédié pour les nouveaux animaux de compagnies (Nac) à savoir les reptiles, oiseaux exotiques, petits rongeurs, etc.

De nouveaux tarifs seront appliqués, mais entre les frais de capture et de fourrière il vous faudra déboursier jusqu'à 200€ par animal (tarifs variables selon le type d'animaux)! Alors restons vigilants quant à la divagation de nos compagnons à quatre pattes.



## Exposition de dessins d'enfants du monde à l'école élémentaire

Les élèves de CE2/CM1 (de Mme Vermersch) et de CM1/CM2 (de Mme Dupré) ont participé au festival artistique en novembre 2015 organisé par Touraine Sans Frontières avec la collaboration de la ville de Tours.

Les enfants parcillons ont participé au concours de dessins d'enfants du monde dans le cadre du festival.

Leurs œuvres ont été exposées à l'Hôtel de Ville de Tours en novembre 2015, parmi d'autres œuvres produites par des enfants des écoles du monde entier (Chine, Israël, Pérou, Pologne, Russie, Vietnam, Tibet, Allemagne...).

En mars et avril 2016, quelques unes de ces œuvres étrangères ont été exposées dans l'école élémentaire puis ont été renvoyées dans leurs pays. Les œuvres de nos petits parcillons sont quant à elles toujours présentes et visibles dans le hall d'entrée de l'école élémentaire.



## Les NAP de l'extérieur

Plusieurs intervenants extérieurs ont pris en charge vos enfants pendant cette année scolaire pour proposer des activités variées, culturelles et sportives.

De nouvelles activités ont été mises en place, telle que l'activité musicale. Les enfants ont découvert le saxophone, la flûte traversière et différentes flûtes (flûte baroque, flûte à bec, bansuri indien, kena de Bolivie...). Ils ont travaillé et amélioré leurs compétences rythmiques et vocales. Les élèves ont apprécié la pratique musicale pure et les acquisitions culturelles.

Ils ont eu une initiation à la pratique au volley, à l'Urban training et à la country dance, ainsi qu'au judo, au tennis de table, au hand et au foot...

Au tennis de table, les enfants ont fait des jeux à la table, des parcours d'obstacles... des jeux adaptés à leur âge.

Les activités de badminton, de théâtre, de cirque et de basket ont été renouvelées pour la deuxième année.

La municipalité tient à remercier les associations parcillonnes impliquées dans les NAP.



### Recensement militaire

**Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement**

Qui ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans

Où ? A la mairie du domicile

Pourquoi ? Pour vous enregistrer

et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

## Les écoles et le retour des hirondelles

A chaque printemps, après avoir parcouru plusieurs milliers de kilomètres, les hirondelles reviennent de leurs quartiers d'hiver africains et

se posent aussi à Parçay-Meslay. Nous avons la chance de pouvoir admirer les meetings aériens des "hirondelles de fenêtre" autour de nos deux écoles. Elles sont signe de beau temps et elles sont bien entendu d'excellents prédateurs aux moustiques.

Les deux classes de maternelle (Grande et moyenne section) ont travaillé cette année sur le thème des hirondelles, en classe, et en sorties scolaires.

Elles ont réalisé une exposition visible avec les productions des enfants.

Les actions pédagogiques des deux classes sont subventionnées par la coopérative scolaire et la mairie.

Ces migrateurs au long cours rencontrent des problèmes multiples (manque de nourriture, destruction des nids, reconversion des fermes, manque de boue en milieu urbain...), leurs populations s'amenuisent d'année en année.

Ces oiseaux peuvent constituer une gêne, en raison des salissures que leurs déjections peuvent laisser sur les façades des maisons où ils viennent nicher.

Il faut savoir que toutes les espèces d'hirondelles sont protégées par la loi du 10 juillet 1976 et par un récent arrêté ministériel du 29 octobre 2009.



# ALSH : pour des vacances actives !

## ► Vacances de Printemps sous le signe du vent

Durant les vacances de Printemps 2016, les enfants ont pu bénéficier des conseils et de l'expérience de Michel GRESSIER, artiste plasticien et propriétaire du magasin "Envergure" avenue Maginot pour la fabrication et l'envol de cerfs-volants.

En effet, après avoir construit des cerfs-volants individuels, et des plus élaborés de façon collective, les enfants de l'accueil de

loisirs ont pu faire décoller leurs créations en compagnie de Michel à la Grange de Meslay le vendredi 15 avril dernier. L'occasion pour les jeunes parcillons de voir dans le ciel leurs cerfs-volants fonctionnant parfaitement et la fierté de faire par soi-même. Les enfants avaient préparé une surprise pour les plus jeunes venus admirer leurs créations : un lâcher de sucettes descendant en parachute après un largage à plus de 30m de haut. Un beau souvenir avant de reprendre l'école.



### Flash info

**Les tarifs de l'ALSH vont être modifiés à partir de l'été 2016, nous vous invitons à vous informer auprès des services municipaux ou sur le site internet.**

## ► Espace ados

Voilà un an que la commune a décidé de ré-ouvrir un espace d'accueil pour les jeunes parcillons. Ouvert 1 semaine sur 2 durant les petites vacances scolaires (sauf Noël), et 3 semaines l'été sous format de camps, cet accueil rattaché à l'accueil de loisirs enfants permet à des jeunes collégiens de se retrouver pendant les vacances scolaires.

D'une capacité de 17 jeunes, cet espace d'accueil se situe à la Commanderie, allée du Bourg. Un programme d'activités est disponible sur le site internet de la mairie 2 à 3 semaines avant les vacances scolaires. Le programme est décidé en amont par l'équipe, de larges plages de programmation restent à définir afin que les jeunes s'impliquent dans la vie de la structure.

Une bonne année de démarrage, et une fréquentation honorable pour la trentaine de jeunes ayant déjà fréquenté la structure.

A chaque période de vacances, 2 projets de plusieurs jours sont proposés afin d'avoir le temps de découvrir une technique, de s'initier à une pratique ou de créer des objets, une sortie est programmée dans la semaine, ainsi qu'une soirée au local.

## Nouveaux arrivants

**Vous venez de vous installer à Parçay-Meslay, bienvenue dans notre commune !**

Les élus locaux veillent à la bonne intégration de chacun d'entre vous et seraient très heureux de vous rencontrer lors d'une réception à la Mairie pour vous présenter

les activités de votre village le **vendredi 16 septembre.**

**Nous vous invitons à remplir le coupon ci-dessous et à nous le retourner à :**

Mairie, 58 rue de la mairie, 37210 Parçay-Meslay.

### NOUVEAUX ARRIVANTS INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Email : .....@..... Tél. : .....

Date d'arrivée : ..... Nombre de personne dans le foyer : .....

Nombre de personnes présentes à la soirée : .....

Souhaite recevoir une invitation pour la prochaine soirée d'accueil des nouveaux Parcillons

### INDISCRETIONS

Les 150 ans de la Société Musicale.  
Plus ancienne Société Musicale d'Indre-et-Loire, la Société Musicale de Parçay-Meslay célébrera en 2017 ses 150 ans avec 2 concerts exceptionnels les 25 et 26 mars. Retenez les dates !